Restitution de Rémy-Louis Budoc sur les ports ultramarins au CESC de la Polynésie française



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 21/10/2015

Saisine liée : LES PORTS ULTRAMARINS AU CARREFOUR DES ÉCHANGES MONDIAUX

Les membres du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française (CESC) ont accueilli le 16 octobre leur homologue M. Rémy-Louis BUDOC, rapporteur de l'avis du CESE intitulé « Les ports ultramarins au carrefour des échanges mondiaux ».

En février dernier, M. BUDOC avait déjà rencontré ses homologues polynésiens pour leur présenter les objectifs de cet avis porté par le CESE. Le 16 octobre, il leur a présenté les conclusions de cette analyse importante pour le développement des ports d'outre-mer dans le cadre des mutations du trafic maritime mondial à venir.

Les autorités de l'Etat et du Pays ont assisté à l'exposé. Actuellement en mission en Polynésie française, les membres de la Commission des ports de l'Outre-mer (CPOM) ont également été conviés.

Dans un contexte maritime mondial en pleine évolution, les préconisations de cet avis doivent permettre de relever les défis auxquels les ports français d'Outre-mer - poumons économiques et points uniques d'approvisionnement des populations locales - sont confrontés.

« *Les préconisations de cet avis doivent contribuer à ce que notre pays, le seul au monde riverain de trois océans, traduise enfin cette réalité physique en facteur de croissance économique durable et d'influence géopolitique. La politique portuaire ultramarine est un atout incontournable de la politique maritime de la France et de l'Europe*», souligne le rapporteur Rémy-Louis BUDOC.

Crédit photo : CESC

© - copyright CESE - Novembre 2026